

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.08
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE."

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 15 Décembre 1883

COURRIER

L'honorable M. Pope va toujours de mieux en mieux. Il dirige de sa chambre les affaires de son département.

M. Lowe, secrétaire du département de l'Agriculture, est de retour de Montréal où il était allé pour affaires officielles.

L'annonce de l'émission des lettres patentes constituant la "Société de Publicité" est parue aujourd'hui dans la Gazette du Canada.

Mgr Cleary, évêque de Kingston, en ce moment à Rome, reviendra au Canada en compagnie de Mgr Carberry, le nouvel évêque de Hamilton.

M. Jansen, consul général pour le Brésil, a eu, hier, une entrevue avec le ministre du revenu de l'Intérieur au sujet de l'extension des relations commerciales entre ce pays et le Canada.

Le résultat de l'élection dans les comtés de Simcoe et Cardwell montre une augmentation dans la confiance des électeurs envers le parti conservateur. M. Hammill qui avait eu 40 voix de majorité à l'élection de février dernier, en a eu 80 hier; il y a aussi une diminution des votes libéraux dans Simcoe-ouest.

Le verdict qui vient de rendre les comtés de Cardwell et Simcoe-ouest ne change pas la force des partis dans la législature provinciale. M. Hammill, conservateur, qui représentait Cardwell a été réélu, et Simcoe-ouest qui avait élu M. Phelps, un agit, aux dernières élections lui a de nouveau, hier, donné sa confiance.

L'honorable M. Ross, ministre de l'Instruction publique dans Ontario, a été élu, hier, député du comté de Middlesex-ouest. M. Johnson, conservateur, avait été élu dans le même comté aux dernières élections.

Le candidat libéral, M. Cameron, l'a aussi emporté pour l'élection fédérale. Cette élection n'apporte aucun changement dans la chambre des communes, car ce comté y était représenté par un libéral à la dernière session, l'honorable M. W. Ross.

UNE QUESTION DE JUSTICE

Nous voyons avec plaisir que le Pilot, journal fondé récemment à Montréal, vient de publier un article proclamant hautement le droit des 110,000 Canadiens français de la province d'Ontario d'être représentés dans les conseils de la nation à Ottawa. Voici un extrait de cet article:

"Il y a, dit-il, 110,000 Canadiens français dans Ontario. On nous apprend qu'ils comptent avoir le droit d'être représentés au Sénat. Ils y arriveront. Il y a aussi, dans la province de Québec, 189,000 protestants. Ils ont insisté pour être représentés aussi bien au Sénat qu'aux Communes du Canada. Ce qu'ils demandent pour eux, ce qu'ils ont obtenu, il n'est que juste qu'ils le concèdent aux autres. Nous ne voyons pas

pourquoi les 110,000 Canadiens français d'Ontario n'auraient pas les mêmes prérogatives que la minorité anglaise et protestante de la province de Québec."

Bien touché, et au nom des Canadiens français d'Ontario, nous remercions le Pilot de ses bonnes paroles.

La Minerve et le Journal de Québec, commentant cet article, abandonnent complètement dans le même sens et nous prêtent un appui généreux.

La Minerve insiste sur le fait que les Canadiens français d'Ontario ont droit de réclamer un sénateur de leur origine, puisque chaque membre du sénat dans cette province représente environ 80,000 âmes. Les protestants de Québec étant largement représentés au sénat, plus qu'au pro rata de leur nombre, on ne saurait sans injustice refuser d'appliquer la même règle à la minorité française d'Ontario, minorité qui prend de plus en plus d'importance.

Le Journal de Québec approuve complètement la demande du Pilot mais il dit que ce n'est pas assez. A Québec, dit-il, la minorité anglaise est représentée, dans le cabinet fédéral, par l'honorable M. Pope. Pourquoi nos compatriotes d'Ontario n'auraient-ils pas le même privilège? Ils y ont droit, et nous attirons leurs attention sur ce fait.

Voilà autant de questions qui nous intéressent au plus haut degré, nous, Canadiens français de la province d'Ontario, et dans la solution desquelles en notre faveur nous sommes heureux de pouvoir compter non seulement sur nos confrères de la province de Québec, mais aussi sur l'opinion saine et éclairée des habitants du Canada en général.

CAUSERIE MÉDICALE

LA CONVALESCENCE

Docteur, comment va-t-il pouvoir résister; mais, il va mourir! voilà huit jours, quinze jours et plus qu'il n'a pas mangé et vous nous défendez strictement de ne lui donner rien autre chose que du lait, du bouillon de poulet, des breuvages en un mot; et cette diète sévère va peut-être durer encore quelque temps, nous-dites vous? Voilà la question pleine d'anxiété que l'on nous pose bien souvent au sujet de nos malades. Cette anxiété est bien naturelle, il est vrai, pour ceux qui ne savent pas, et ils sont nombreux, qu'il meurt beaucoup plus de monde de trop se nourrir que de ne pas assez manger; et à plus forte raison quand il y a maladie.

C'est une des grandes difficultés que nous avons à vaincre dans notre pratique journalière; c'est une véritable lutte que nous avons à soutenir non pas autant contre le malade, si ce n'est en temps de convalescence, lorsque l'appétit lui revient, que contre les personnes qui l'entourent et qui en général sont bien indociles aux prescriptions du médecin.

Comme la faiblesse accompagne d'une manière invariable la maladie, d'autant plus que c'est une conséquence naturelle, on voit souvent à famille et j'ai constaté que c'était plus souvent des amis charitables qui venaient conseiller au malade de ne pas écouter le médecin qui le laisse affaiblir, prétendant qu'il ne lui permettait que des liquides, des soupes, etc., voire même de la soupe au pois! hein! qu'en dites vous? Et pourtant j'ai constaté la chose une fois! aussi l'effet a-t-il produit un déluge qui n'avait pas les couleurs de l'arc en ciel. Si ce malade n'en est pas mort; il ne l'a pas moins échappé belle. C'est une des plus graves et des plus dangereuses erreurs que l'on puisse commettre, car loin de fortifier le malade, c'est précisément et absolument le résultat contraire que vous

obtenez. Dans toutes les maladies, la fonction qui est principalement troublée et qui influence le plus l'ensemble de l'organisme est celle de la digestion; les instruments qui l'accomplissent ont été plus ou moins affectés, soit directement soit par sympathie; il a dû en être ainsi, car c'est sur eux qu'on trouve les racines de la vie animale; c'est à eux qu'on adresse les substances qui nous alimentent; leur tissu contient des nerfs nombreux et complexes qui établissent d'étroites liaisons avec toutes les parties du corps. L'estomac est donc dans un état d'irritation et de débilité plus ou moins considérable et il vous donne trop de nourriture ou d'aliments solides, c'est jeter de l'huile sur le feu et l'attiser.

Si on doit être prudent dans l'observation de la diète pendant la maladie, on doit l'être davantage pendant la convalescence qui est une époque vraiment critique, car si un menaçant de mort est écarté de notre malade, elle est encore trop peu éloignée pour ne pas être redoutable, et il est alors d'autant plus difficile de le nourrir légèrement que l'appétit se réveille et que c'est précisément le temps où le médecin exerce une surveillance sérieuse, car nous savons que la famille cède malheureusement trop tôt et en dépit de notre défense aux supplications de leur chère malade. La convalescence est une sorte de maladie que l'on peut comparer au travail d'une grande cicatrice, selon l'expression d'un célèbre médecin du dix-huitième siècle, et au moment où cette cicatrice se fait, il ne faut aucun tiraillement qui puisse la compromettre.

C'est un fait notoire que la plupart des rechutes que nous rencontrons si souvent dans les maladies, et particulièrement dans certaines fièvres, sont incontestablement dues à des excès dans l'alimentation. J'ai dit certaines fièvres; qu'il me suffise de nommer la fièvre typhoïde qui a pour élément principal une altération spéciale de certaines glandes situées sur la membrane muqueuse de l'intestin; eh bien, nous avons rencontré plus d'un cas où les malades étaient en pleine convalescence et qui pour avoir dévié de la diète prescrite, avaient par une nourriture trop substantielle causé une perforation de l'intestin et conséquemment leur propre mort dans les vingt quatre heures.

Bien que j'écrive cette causerie dans le but de rendre plus dociles aux prescriptions du médecin, les personnes qui prennent soin d'un malade, je donnerai cependant quelques conseils pratiques pour le traitement de la convalescence. Réveillés Paris et la plupart des hygiénistes ont ramené à quatre règles principales le régime alimentaire de la convalescence:

- 1o Proportionner la nourriture, non à la faim des convalescents, mais à la faculté digestive de l'estomac;
2o Manger peu et souvent;
3o Soumettre longtemps les aliments à la mastication;
4o Choisir ceux qui sont le plus en rapport avec la tolérance de l'estomac, et consulter pour ce choix les habitudes individuelles en tant qu'elles ne sont pas nuisibles.

Voici d'ailleurs la gradation qu'adopte en général les médecins dans la convalescence à la suite des maladies aiguës. On donne d'abord le bouillon de poulet, le bouillon de bœuf coupé d'eau par moitié, par tiers, puis pur. On fait toutefois un usage trop étendu de bouillon de bœuf au début de la convalescence; ils sont très nutritifs, ils est vrai, mais trop excitants, comme on le reconnaît à la soif qu'ils allument; c'est plus tard qu'il convient de les donner; de légers potages avec le riz; le vermicelle, un peu de féculé clair semé.

On arrive ensuite aux œufs frais cuits à la coque, aux poissons frits, un peu de pain bien cuit et bien léger. On peut ajouter à cette liste des légumes et des fruits d'une saveur douce. Quant cette alimentation première restant évidemment et sans causer d'accidents, des viandes blanches, rôties ou bouillies et sans épices peuvent être données, ainsi qu'un peu de vin peu généreux.

Il est bon de varier l'alimentation, mais quand la convalescence est franche, le goût n'est pas difficile et c'est un signe très favorable. Il ne faut cependant pas pousser la réserve trop loin, surtout chez les enfants et chez certains sujets, comme aussi après quelques maladies accompagnées de perte de sang considérable, les fièvres éruptives, comme la rougeole, la variole, etc. Les boissons doivent être de l'eau pure ou légèrement sucrée. Il faut s'abstenir rigoureusement du café et des liqueurs spiritueuses. Ajoutez à ce régime le calme, le repos, un air pur, une petite promenade en voiture par un temps convenable, ou à pied, lorsque les forces le lui permettent et toutes les autres règles d'une hygiène bien entendue, et vous réussirez incontestablement à sauver votre cher malade d'une rechute qui est souvent beaucoup plus grave que la maladie elle-même.

Dr V.

RETRAITE

Les exercices de la retraite pour les hommes et les dames de la paroisse Sainte Anne commenceront demain, à l'issue de la grande messe. Il y aura sermon à trois heures dans l'après-midi.

Les sermons qui seront donnés demain soir, à sept heures, ainsi que les soirs subséquents à la même heure, seront exclusivement pour les hommes.

Tous les matins, à 7 heures, il y aura messe, suivie d'une instruction, à laquelle pourront assister les hommes et les dames.

A deux heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, il y aura une instruction exclusivement pour les dames.

INSTITUT CANADIEN

La première soirée de quinzaine aura lieu demain, dimanche à 8 heures.

Pour nous mettre en bouche, le président de l'Institut a choisi deux morceaux superbes: madame Gélina pour le chant, M. Sulte pour la conférence.

Madame Gélina chantera la romance du Page, des Huguenots de Meyerbeer.

M. Sulte nous fera connaître les mœurs domestiques (nourriture, habillement, coutumes, relations de voisinages, etc.) de nos ancêtres. Tout cela pour dix centimes. Et ce assez alléchant? Nous y serons donc par centaines.

UN SOU

Le prix de notre journal n'est que de dix centimes. Ceux qui veulent s'abonner au mois peuvent le faire pour la somme de vingt centimes par mois, en s'adressant à nos bureaux, No. 524 rue Sussex, ou \$1.00 pour quatre mois. Le journal sera livré à domicile.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous sommes toujours en mesure de fournir le commencement du feuillet à tous nos nouveaux abonnés. Que chacun de nos lecteurs engage ses voisins à s'abonner au Canada.

PATINS PATINS PATINS PATINS PATINS Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883.

B. G. FONDS DE BANQUEROUTE. Flanelle tout laine pour chemise... 18c. Chemises blanches et de couleur... 10c. Gants de chevreau (couleurs variées)... 25c.

GILETS DE DAMES A MOITIÉ PRIX. CONDITIONS COMPTANT. PAS DE SECOND PRIX. BRYSON, GRAHAM & Co., No. 152 et 154, RUE SPARKS.

& CO. ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!! Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encaissement de M. TACK-BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

AVIS. Est donné par le présent que j'ai vendu aujourd'hui à R. A. Starrs et Cie, le magasin d'épicerie que je possédais sur la rue Clarence, dans la ville d'Ottawa, avec tous les crédits de ce magasin.

AVIS. Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, docteur nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By.

AVIS. AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vandreuil et Prescott.

NOUVELLE RAISON SOCIALE. Nous faisons aujourd'hui connaître au public que nous avons acheté le grand fonds d'épicerie et de liqueurs de M. Michel Starrs, docteur nous continuerons le commerce à son ancien poste, sur le côté nord de la rue Clarence, en face du marché By.

AVIS. AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vandreuil et Prescott.

AVIS. AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vandreuil et Prescott.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

E. VEZINA BIJOUTIER et HORLOGER No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADEAUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

FOURRURES. Le public d'Ottawa et de ses environs est invité à venir examiner notre assortiment contenant ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en fait de MANTEAUX ET DOLMANS.

H. L. COTE, 128, Rue Rideau. Remède Spécifique de l'estomac: Contre: Pertes d'appétit, indigestion, vents, nausées, flatulences, malaises généraux, etc., etc., etc.

LES AMERS INDIGÈNES. Les AMERS INDIGÈNES doivent leur popularité: 1o à leur incontestable efficacité; 2o à l'absence de tout principe dangereux; 3o à la modicité du prix.

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balaistique N. H. DOWNS

Rhumes, Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des POUXONS. 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par O. O. DACIER, Ottawa.